

**MAIRIE  
DE  
CHAPTELAT**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Nombre de conseillers</b>	
en exercice	19
présents	12
votants	16

L'an *deux mille VINGT DEUX*  
le 3 octobre 19h30

Le Conseil Municipal de la commune de  
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de  
Madame Julie LENFANT, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal :28/09/2022**

**Présents :**

Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nathalie DUMAINE, Nicolas DECHAUX, Thierry PEYRAT, Laetitia VERGNE, Pascal PARDOUX, Marion RABIET, Caroline LAVIGNE, Christophe BERTRAND.

**Absents avant donné procuration :**

Christian PROVOST donne procuration à Alain LAURENT  
Christel MASDIEU donne procuration à Nicolas DECHAUX  
Katia LAFONT donne procuration à Julie LENFANT  
Karine LEONARD donne procuration à Nathalie DUMAINE

**Absents :**

Philippe LAURENT  
Ophélie GREGORIO  
Yia MOUA

**Secrétaire de séance :**

Marion RABIET

**VI/ projet de rénovation énergétique école de CHAPTELAT actualisation de la demande de subventions au conseil départemental contrats territoriaux départementaux (CTD) 2022 et à la préfecture de la Haute-Vienne pour la DETR 2022 ou tout autre financeur potentiel.**

Mme la Maire propose au conseil d'actualiser les demandes de subvention adressées au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour la prochaine réunion des CTD 2022-2023 et à la Préfecture de la Haute-Vienne pour la DETR 2022-2023, DSIL 2022-2023 ou tout autre financeur potentiel.

Madame le Maire indique aux élus que le Maître d'œuvre architecte ABSIDE, entouré de ses bureaux d'étude, après de nombreuses réunions avec la Mairie, a fait parvenir le dernier APS (Avant-Projet Sommaire). L'APS vous est présenté ci-après avec le plan de financement prévisionnel actualisé.

**Rappel des descriptifs des travaux prévus :**

de-2022-03-10-54

La rénovation thermique du bâtiment comprenant l'isolation des murs, le remplacement de la majorité des menuiseries extérieures, mise en accessibilité du bâtiment (porte d'accès);

- L'abaissement de la hauteur sous plafond comprenant la rénovation de l'éclairage artificiel de l'ensemble du bâtiment ;

- Le renouvellement d'air de certains locaux sera également à revoir/prévoir.

- L'aménagement d'une chaufferie bois fonctionnant aux granulés et de son silo de stockage dans un local existant dans le respect des différentes réglementations qui s'appliquent ;

- La mise en place d'un réseau de chauffage hydraulique dans les zones non équipées ;

- L'amélioration de la régulation du chauffage par départ et par émetteur de chaleur ;

- La réfection de la chaufferie actuelle en incluant la création de nouveaux réseaux de chauffage.

- La création d'un réseau de chaleur alimentant la sous-station de la Mairie située à proximité du groupe scolaire.

Dépenses		DEMANDE DE SUBVENTION			Taux d'aides publiques
		Recettes			
Libellé	Montant H.T.	Libellé	TAUX	Montant H.T.	
1/ISOLATION	600 700,00 €	CTD	20%	120 140,00 €	
		CEE via le SEHV	4%	24 028,00 €	
		DSIL	10%	60 070,00 €	
		DETR	40%	240 280,00 €	
		Part communale	26%	156 182,00 €	74%
<b>1/TOTAL ISOLATION</b>	<b>600 700,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>600 700,00 €</b>	
2/Chaufferie réseau chaleur école et mairie	173 300,00 €	CTD	20%	34 660,00 €	
		DETR	25%	43 325,00 €	
		SEHV fonds chaleur ADEME Europe	29%	50 257,00 €	
		Part communale	26%	45 058,00 €	74%
<b>2/CHAUFFERIE</b>	<b>173 300,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>173 300,00 €</b>	
<b>TOTAL général 1/ et 2/</b>				<b>774 000,00 €</b>	
3/ MO+ Diag,, * répartie par le CG87 en % entre la partie 1 isolation (74%) et partie 3 chaufferie (26%) ABSIDE: 69 660€ (9%) + Autres études: 46 440€ (6%)	116 100,00 €	Subvention Conseil Général (CTD)*	20%	23 220,00 €	
		DSIL	14%	16 254,00 €	
		DETR	40%	46 440,00 €	
		Part communale	26%	30 186,00 €	74%
		<b>3/TOTAL MO</b>	<b>116 100,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>
TOTAL GENERAL	601 500,00 €	Subvention Conseil Général (CTD)		178 020,00 €	
		DETR		330 045,00 €	
		DSIL		76 324,00 €	
		CEE via le SEHV		24 028,00 €	
		SEHV fonds chaleur ADEME Europe		50 257,00 €	
		Part communale		256 776,52 €	
<b>TOTAL GENERAL HT</b>	<b>890 100,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>890 100,00 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>1 185 122,88 €</b>				

Madame la Maire demande au conseil de l'autoriser à déposer la demande auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental pour les CTD : seconde tranche de l'opération de rénovation du groupe scolaire (pour mémoire la première tranche étant l'extension de la cuisine scolaire déjà financée) ; et auprès de Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne pour la DETR, DSIL ou tout autre financeur potentiel (SEHV 87, ADEME, Fonds Chaleur, Fonds européens...) pour le dossier ci-dessous énuméré :

- **Rénovation énergétique du groupe scolaire et installation d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur pour le compte de la commune de Chaptelat** pour un montant prévisionnel de **890 100 € HT**.
- A titre indicatif : subventions **minimum** demandées : CTD 20% et DETR 40%.

Madame la Maire demande au conseil :

- 1/ L'autorisation de lancer cette opération et déposer cette demande de subvention ci-dessus énoncée auprès des financeurs potentiels (CTD, DETR, DSIL, SEHV 87, ADEME, Fonds Chaleur, Fonds européens...).
- 2/ D'inscrire les sommes nécessaires au budget
- 3/ d'autoriser Mme la maire à signer tout document nécessaire à l'avancement du projet.

**VOTE :**                      **Présents : 12 Procurations : 4**  
**Pour : 16**  
**Contre : 0**  
**Abstentions : 0**

La délibération est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans que dessus  
Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme

En mairie le :

Madame la Maire

